



UNE FOIS DE PLUS, C'EST À CELA QU'ON LES RECONNAÎT !

COMMUNIQUÉ :

Lorsqu'une carrière syndicale est caractérisée par l'absence de résultats concrets, se limitant à contester et dénigrer les progrès réalisés par **FO Justice** ...

Lorsqu'une carrière syndicale n'a consisté qu'à se positionner en réaction aux avancées portées par **FO Justice**...

Lorsqu'une carrière syndicale a été marquée par l'influence d'un mentor qui a trahi toute une profession en 2018...

Lorsqu'on a soi-même, en tant que secrétaire local de Fleury-Mérogis à l'époque, contribué activement à l'échec de ce mouvement...

**Il en résulte naturellement une tendance à
s'inventer des récits personnels,
Il en découle même une volonté de réécrire
l'histoire.**

Alors, monsieur le secrétaire général, Alexandre Caby, comme vous le précisez dans votre écrit :

► **OUI**, le 27 avril 2026, **FO Justice** a fait le choix de ne pas participer à votre ersatz de mouvement. Nous n'étions pas devant les portes et nous nous en sommes expliqués en ces termes : « **FO Justice** ne se prêterait pas à cette mascarade. »

► **OUI**, ce tract national se terminait par une promesse : « *Si nos travaux, nos propositions et nos alertes ne sont pas entendus, alors nous prendrons nos responsabilités. Oui, FO Justice appellera à la mobilisation.* »

Quatre mois ont passé et, comme nous l'expliquions à l'époque, nous sommes au travail chaque jour pour faire avancer nos revendications. **Et notre travail a déjà permis d'avancer, sans mettre en danger nos Collègues.**

Il est vrai que, pour l'UFAP UNSa, les sanctions auxquelles vous exposez les agents vous importent peu. En 2018, vous avez signé un relevé de conclusions, **rejeté par la majorité des Personnels**, après quoi vous avez laissé l'administration les sanctionner par milliers, pire vous avez même applaudi quand le DAP a gratifié d'une prime les bourreaux des surveillants mutins.

Il semble que votre mentor ne vous a pas tout expliqué des rouages et mécanismes d'une négociation... ou que vous n'avez pas tout compris, pour vous offusquer de la sorte

COMMENT OSER ÉCRIRE UN TEL TRACT ?

Pour parvenir à ce résultat, il aura fallu toute la détermination du ministre, de son cabinet, du DGAP et de ses services, ainsi que celle de **FO Justice**, afin de défendre auprès du Gouvernement la nécessité de ces 100 recrutements supplémentaires.

Quatrième ! Après le ministre, après le cabinet, après la direction.

Un syndicat qui se range de lui-même en quatrième position derrière la chaîne hiérarchique n'est pas un syndicat : c'est un collaborateur de l'administration. Personne ne leur a arraché cet aveu. Ils l'ont écrit, signé, et diffusé un 15 août.

► **NON**, monsieur Caby, ça n'est pas aussi simple et binaire. Lorsqu'on souhaite obtenir des résultats en faveur des Personnels, il est essentiel que chacun contribue collectivement afin de gagner en influence. C'est d'autant plus vrai, et c'est le cas ici, quand les revendications dépassent le domaine de compétence de la DGAP, du Secrétariat général et même du garde des Sceaux.

**550 POSTES POUR LA 226 :
LE COMMUNIQUÉ DE VICTOIRE
DES ABSENTS**

Pantin, le 18 août 2026

Le 15 août 2026, en plein cœur de l'été et à quelques semaines des élections professionnelles, FO Justice a osé s'auto-décerner une médaille historiquement historique : les 100 postes supplémentaires de la promotion 226 seraient le fruit de sa « détermination ». Mieux vaut en rire !

Heureusement que l'amnésie et le ridicule ne tuent pas !

Le 27 avril 2026, plus d'une centaine d'établissements ont été bloqués à l'appel de l'UFAP UNSa Justice, rejointe par la CGT Pénitentiaire. Toute une pénitentiaire debout, devant les portes, dès l'aube. FO Justice n'y était pas et ne s'est pas contentée de s'abstenir de participer : FO Justice a publié, quatre jours avant, un tract national pour casser le mouvement : « FO Justice ne se prêterait pas à cette mascarade. »

Ce même tract national se terminait par une promesse : « *si nos travaux, nos propositions et nos alertes ne sont pas entendus, alors nous prendrions nos responsabilités. Oui, FO Justice appellera à la mobilisation.* » Quatre mois ont passé. Aucun appel. Aucune action malgré la surpopulation. Aucune responsabilité prise. Mais un communiqué de victoire le 15 août.

Le 15 août, FO tente de récupérer le résultat d'un rapport de force qu'elle a qualifié de « mascarade ».

LA CHRONOLOGIE, ELLE, NE MENT PAS :

- 27 avril 2026 : blocage massif des établissements.
- 28 avril : l'UFAP UNSa Justice et la CGT Pénitentiaire sont reçus place Vendôme. Trois volets ouverts : effectifs, surpopulation pénale, soutien métier - et plan triennal de résorption des vacances d'emplois avance d'un an, dès 2027.
- 7 mai : 124 postes supplémentaires fléchés pour combler la vacance d'emplois, en plus des 76 initialement prévus.
- 1er juin : fléchage de ces 124 postes, reconduction évoquée en janvier pour plusieurs centaines de postes, circulaire DAGS du 27 mai intégrant les matos au sol dans les remises de peine, travaux engagés sur la prime de surpopulation et les équipes mobiles.
- 15 août : 100 sur la promotion 226 et un communiqué FO pour s'en attribuer la paternité.

Aucune de ces tables FO Justice n'était présente. Non pas parce qu'on l'en aurait exclue, mais parce que personne n'œuvre de négociations de crise avec une organisation qui a publiquement expliqué qu'il ne fallait pas se mobiliser.



Un tract de l'Autonomie Pénitentiaire - UNSa Justice - LA RUE DE LA VÉRITÉ, TOUR EURO - 92000 PANTIN - TEL : 01 84 87 31 10

➤ C'est pourquoi notre Secrétaire confédéral a directement contacté le Premier ministre afin de solliciter son arbitrage et soutenir la requête du cabinet et de la DGAP pour aboutir à cet abondement de 100 postes. Voilà la vérité. **C'est de cette manière que des négociations se mènent, de cette manière que nous obtenons des résultats.**

Ce n'est pas en gesticulant et en tentant de capitaliser sur le pseudo-mouvement du 27 avril, dont personne ne se souvient, et dont l'ampleur revendiquée n'existe que dans votre propagande.

Au passage, nous nous félicitons que vous communiquiez depuis 4 mois sur les avancées que NOUS avons obtenues et qui n'ont jamais fait partie de la plate-forme revendicative de votre gesticulade du 27 avril.

➤ Et puisque votre mémoire semble altérée par l'épisode caniculaire, nous vous rappelons que, par un courrier adressé à l'ensemble des secrétaires généraux des organisations syndicales le 23 novembre 2025, nous appelions à une rencontre pour débattre tous ensemble, précisément des thèmes dont nos revendications sont aujourd'hui devenues communes.

Vous aviez alors fait le choix de claquer la porte de cette invitation, refusant de travailler en intersyndicale, laissant de côté l'intérêt de l'ensemble des agents que vous êtes censé représenter.

➤ **Nous tenons à rappeler que FO Justice n'a pas eu besoin de recourir à des blocages, n'a pas mis en péril la sécurité de nos Collègues et ne les a pas exposés à des sanctions, pour parvenir à notre réforme historique.**

De votre côté, vous avez tenté à plusieurs reprises d'organiser des blocages au cours de ces quatre dernières années. Tous se sont soldés par des échecs cuisants, entamant durablement votre crédibilité auprès de l'administration, faute d'avoir pu établir un vrai rapport de force.

Alors, monsieur Caby, votre frustration est bien compréhensible. Elle est à la hauteur de votre incapacité à être aujourd'hui entendu et respecté en tant qu'interlocuteur crédible.

Enfin, cher homologue secrétaire général, vos vœux pourraient bien être exaucés très prochainement. Comme nous nous y sommes engagés, comme nous l'avons annoncé, **FO Justice devra très certainement assumer ses responsabilités, et entamer un rapport de force... un vrai.**

Si le Ministre, le Gouvernement et, concernant la surpopulation carcérale, l'Assemblée nationale, ne nous entendent pas, alors FO Justice appellera au blocage total et reconductible de l'institution.

Ce n'est qu'après l'échec des négociations qu'il incombe à une organisation syndicale d'organiser et d'engager un rapport de force afin d'obtenir les revendications légitimes attendues par l'ensemble des Personnels que nous avons le devoir et l'honneur de représenter et de défendre.

C'est le principe même du réformisme militant auquel FORCE OUVRIÈRE est attaché depuis son existence !

FO Justice – le 19 août 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice

POUR TOUS LES PERSONNELS